

Le 23 août 2019

**Création d’un Conseil Régional des Jeunes : la Région Normandie lance un appel à candidatures**

La Région crée un Conseil Régional des Jeunes de Normandie (CRJ). L’appel à candidatures pour rejoindre le CRJ sera ouvert du 2 septembre au 15 octobre 2019. Il s’adresse aux jeunes normands âgés de 15 à 25 ans résidant ou étudiant en Normandie. Cette nouvelle instance s’inscrit dans une démarche d’éducation à la citoyenneté et à la vie démocratique.

A ce titre, il permettra aux jeunes normands sélectionnés :

- d’être associés aux politiques et aux décisions qui les concernent,

- de bénéficier d’un cadre d’échanges avec les élus régionaux,

- de rencontrer, de débattre avec d’autres jeunes, appartenant ou non au CRJ,

- d’exercer et de développer leur esprit citoyen.

*« Encourager la participation citoyenne des jeunes normands, leur donner un espace de dialogue, contribuer au renforcement de leur formation, tels sont nos objectifs en créant un Conseil Régional des Jeunes. Il s’agit aussi pour la Région de favoriser le développement de politiques qui répondent au mieux à leurs besoins. J’encourage vivement les jeunes normands à candidater. Ils auront l’opportunité de vivre une expérience unique et très formatrice »* déclare Hervé Morin.

**Les missions du CRJ**

Les membres du CRJ ont pour principales missions :

- d’émettre des avis sur les politiques publiques à la demande des élus du Conseil Régional,

- d’entrer en concertation avec les élus et les services de la Région afin d’échanger, voire de tester les dispositifs régionaux en cours d’élaboration,

- de proposer des actions qui pourraient être soumises au vote de l’assemblée régionale.

**Sa composition**

Le CRJ sera composé de trente jeunes, âgés de 15 à 25 ans, à parité filles-garçons, issus des cinq départements normands. Peuvent candidater tous les jeunes normands quel que soit leur statut. La durée du mandat des membres du CRJ est de deux ans, non renouvelable.

**Le calendrier**

Les travaux des jeunes débuteront par un week-end d’intégration les 16 et 17 novembre prochains à Houlgate. La première séance d’installation aura lieu samedi 7 décembre. Devenir membre du CRJ implique de s’engager à participer en moyenne un samedi par mois, d’octobre à juin, aux travaux de l’instance. C’est aussi se déplacer en Normandie afin d’aller à la rencontre d’autres jeunes, en fonction des événements et de ses disponibilités.

**Le statut des membres du CRJ**

Le mandat de membre du CRJ est un mandat bénévole. Les frais de transport et de repas pour se rendre aux différents temps de regroupements seront remboursés en intégralité.

**Pratique**

Pour candidater, il suffit de faire acte de candidature sur le site internet de la Région en remplissant le formulaire de candidature suivant <https://cutt.ly/Inscription_CRJ>

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr